

données sur les ressources (p. ex. le Système d'information sur les sols au Canada et les inventaires de la biodiversité) ainsi que l'information analytique.

Il faut mesurer les performances pour évaluer le succès de ces stratégies et le degré de réalisation du but général, à savoir de parvenir à l'agriculture écologiquement durable. Les indicateurs agroenvironnementaux sont un type de paramètre qui estiment les conditions environnementales, les risques et les changements clés découlant de l'agriculture et qui évaluent les pratiques de gestion utilisées par les producteurs. Le ministère de l'Agriculture du gouvernement fédéral a mis au point 14 indicateurs agroenvironnementaux répartis dans six catégories : gestion écologique de l'exploitation agricole, qualité des sols, qualité de l'eau, émissions de gaz à effet de serre, biodiversité des écosystèmes agricoles et intensité de la production. Ces indicateurs jettent entre autres une lumière sur la performance environnementale du secteur et sur l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Ils fournissent également de l'information qui aide à élaborer la politique agricole et à mieux cibler les programmes gouvernementaux.

Promouvoir l'intendance de l'environnement et des ressources encourage les agriculteurs et leurs confrères du secteur à au moins se conformer aux règlements fédéraux en matière d'environnement, dans l'exercice de leur profession, en utilisant un système de gestion de l'environnement fondé sur les meilleures pratiques de gestion. Les efforts de bonne intendance déjà déployés par le secteur ne contribuent pas seulement à créer une éthique de l'environnement au sein du secteur, mais ils aident aussi à démontrer le civisme de ceux qui les consentent et à améliorer les relations publiques; ils contribuent également à augmenter les débouchés commerciaux.

Innover et trouver des solutions appuie la recherche, le développement et le transfert de technologie, pour relever les défis en matière d'environnement et favoriser le caractère durable du secteur agricole et agroalimentaire. Le premier mobile du gouvernement du Canada est d'effectuer de la recherche axée sur le bien public, de produire des technologies efficaces, abordables et facilement accessibles aux agriculteurs. Le gouvernement fait fonctionner au pays 18 stations de recherche agricole qui travaillent souvent en collaboration avec les gouvernements provinciaux, les universités et le secteur même, permettant ainsi le partage des coûts et des résultats. La coopération et le financement conjoint avec l'industrie contribuent notamment à augmenter les fonds de recherche et à harmoniser les priorités de la recherche du gouvernement avec les besoins réels du secteur. Ils accélèrent aussi le transfert de la nouvelle technologie vers ceux qui l'utiliseront et ils aident à mieux faire connaître et accepter les technologies et les produits issus de l'industrie.

Lutte antiparasitaire intégrée en Colombie-Britannique

La pyrale de la pomme a été introduite accidentellement en Colombie-Britannique au début des années 1900. Depuis, elle a causé des dommages incalculables aux cultures de pommes et de poires. Le Programme des lâchers d'insectes stériles a amené les différents gouvernements, l'industrie fruiticole, les fruiticulteurs et les propriétaires fonciers de la province à conjuguer leurs efforts pour régler ce problème. Dans le cadre de ce programme, entre 12 et 14 millions de pyrales stériles sont lâchées chaque semaine au cours de la période de croissance des fruits dans 1 700 vergers commerciaux du sud de la Colombie-Britannique. L'objet de ce programme est de permettre aux pyrales stériles de s'accoupler aux pyrales sauvages fertiles. Ainsi, les oeufs ne se développent pas de sorte que la population de pyrales diminue peu à peu.

Les pyrales stériles sont élevées dans une installation aménagée en 1993 au coût de 7,4 millions de dollars près d'Osoyoos en Colombie-Britannique. Les coûts d'exploitation de cette installation, qui s'élèvent à 3,4 millions de dollars, sont assumés par les producteurs locaux et les propriétaires par le biais des impôts. Combiné à d'autres techniques, comme la surveillance intensive, l'interruption de l'accouplement et l'utilisation de produits antiparasitaires moins toxiques, ce programme contribue à réduire les populations de pyrales à des niveaux où la lutte chimique n'est plus nécessaire.